

Infirmier·ère et puériculteur·trice



© Monkey Business / Fotolia

Pour devenir infirmier·ère, il faut obtenir un diplôme d'État à l'issue de 3 ans de formation. Le concours d'entrée dans les écoles vient d'être supprimé et l'accès se fait désormais sur dossier. Les infirmier·ère-s peuvent se spécialiser dans de nombreux domaines et leur expertise a été valorisée à travers la création du statut d'infirmier·ère de pratique avancée.

**PLUS DE 700 000
INFIRMIER·ÈRE-S**



65% salarié·e-s à l'hôpital
18% en activité libérale ou mixte
17% autres salarié·e-s

SPÉCIALITÉS RECHERCHÉES



- Gériatrie
- Cardiologie
- Psychiatrie
- Soins en handicap
- Soins de suite et de réadaptation

**PLUS DE 20 000
PUÉRICULTEUR·TRICE-S**



64% salarié·e-s à l'hôpital
31% autres salarié·e-s
5% en activité libérale ou mixte

Suppression du concours d'entrée en Ifsi

Depuis la rentrée 2019, l'accès aux instituts de formation en soins infirmiers (Ifsi) se fait sur dossier via la plateforme Parcoursup. Le concours d'accès a été supprimé (sauf pour la formation continue).

Métiers et emploi

Infirmier·ère

La France compte plus de 700 000 infirmier·ère-s en exercice. Ils-elles travaillent principalement à l'hôpital, mais aussi en entreprise ou en libéral. Voir liste 1 du carnet d'adresses.

La profession

À l'hôpital, l'infirmier est un maillon essentiel de la chaîne de santé. Il apporte son concours à l'élaboration des diagnostics et dispense les soins aux patients: prise de la tension et de la température, réalisation des pansements, des prélèvements sanguins et des injections, préparation et distribution des médicaments, préparation au bloc opératoire... Il surveille l'état clinique des malades et transmet aux médecins les informations destinées à garantir leur suivi. Il assure aussi le lien entre le malade et le milieu hospitalier, écoute les familles, propose un accompagnement psychologique...

L'infirmier participe aux soins des patients de façon intensive, mais il est aussi astreint à des travaux administratifs. Il surveille les équipements, la gestion des stocks de médicaments et des dossiers médicaux.

S'il travaille en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire (médecins, chirurgiens, anesthésistes, kinésithérapeutes...), l'infirmier encadre lui-même des aides-soignants.

Salaire brut mensuel débutant: 1 700 € environ (à l'hôpital). L'exercice en libéral est plus rémunérateur.

teur et varie en fonction des actes effectués et du nombre de clients.

Formation : diplôme d'État d'infirmier (bac + 3).

À LIRE AUSSI

Travailler dans la fonction publique hospitalière n° 2.03

Sage-femme n° 2.742

Les métiers de la petite enfance n° 2.78

Aide-soignant·e n° 2.745

■ Où travailler ?

Plus de 6 infirmiers sur 10 travaillent dans un établissement de santé (privé ou public) au sein d'un service de médecine, chirurgie, réanimation, d'urgences, de bloc opératoire, de consultations, de pédiatrie... Les infirmiers peuvent aussi travailler en établissement scolaire, en centre de santé, en maison de retraite, en entreprise... sans oublier, dans une moindre mesure, l'armée, les sapeurs-pompiers, le Smur ou l'humanitaire qui ont recours également à leurs services.

L'exercice libéral en cabinet n'est possible qu'après 2 ans d'expérience en centre hospitalier. L'infirmier se constitue alors sa propre clientèle, qu'il visite à domicile ou reçoit à son cabinet. Dans tous les cas, il ne doit compter ni ses heures ni les kilomètres à parcourir, surtout en province. En libéral, l'infirmier doit s'adapter aux horaires et aux disponibilités de sa clientèle.

■ Perspectives d'emploi

Du point de vue des effectifs, les infirmiers représentent la première profession de santé. Leur nombre continue d'augmenter et devrait atteindre 881 000 infirmiers actifs en 2040 selon la Drees. C'est notamment le vieillissement de la population qui devrait susciter une hausse des besoins de soins. Par ailleurs, les infirmiers seront de plus en plus nombreux à cesser leur activité, en raison de l'arrivée à l'âge de la retraite.

Témoignage

Stéphanie, infirmière à l'hôpital de la Timone à Marseille

J'adore ce que je fais et j'aime prendre soin des patients. Mais c'est un métier épuisant tant physiquement que moralement. Il faut faire beaucoup d'heures, travailler les week-ends, voire de nuit. On est au contact de la maladie, de la douleur et de la mort, il faut être prêt à le gérer. Être infirmier, c'est se remettre en question quotidiennement et, surtout, mettre le patient au cœur de ses préoccupations, quelles que soient les difficultés.

L'exercice libéral devrait se développer au détriment du salariat non hospitalier hors établissements pour personnes âgées.

Bien que le taux de chômage reste faible, le nombre d'infirmiers inscrits à Pôle emploi est en hausse constante depuis une dizaine d'années. Les jeunes diplômés, obligés de débiter leur carrière par un poste salarié, peinent plus qu'avant à trouver des débouchés.

La majorité des offres d'emploi se trouve en Ile-de-France. La recherche d'emploi peut s'avérer plus compliquée en province. Certaines régions (Bretagne, Nouvelle Aquitaine, Hauts-de-France, Grand Est et Normandie) embauchent très peu. Dans d'autres (Occitanie), on constate un ralentissement de l'emploi et un raccourcissement des durées de mission.

Actuellement, ce sont les spécialités en gériatrie, cardiologie, psychiatrie, soins en handicap et soins de suite et de réadaptation qui sont particulièrement recherchées par les hôpitaux.

■ Qualités humaines et gestion du stress

Le métier d'infirmier exige diverses qualités humaines. Ce professionnel doit avoir le goût du travail en équipe, le sens des responsabilités, l'esprit d'initiative, ainsi que des capacités d'analyse et de synthèse. Il doit être à l'écoute du malade dont il a la charge. Être capable de gérer des situations de stress et de prendre du recul pour faire face à la maladie, à la douleur et, parfois, à la mort est également indispensable.

Les horaires de travail des infirmiers sont souvent décalés. En milieu hospitalier, où les soins sont assurés 24h/24, ils peuvent travailler le matin, l'après-midi, la nuit, les jours fériés et les week-ends. Les amplitudes horaires sont variées : 8, 10 ou 12h de travail par jour. Ces horaires atypiques sont souvent difficiles à concilier avec une vie de famille.

■ Évolution professionnelle

Après quelques années d'exercice, un infirmier hospitalier peut se spécialiser et devenir infirmier anesthésiste, infirmier de bloc opératoire, infirmier en psychiatrie, puériculteur...

Depuis 2018, les infirmiers peuvent suivre une nouvelle formation visant à leur donner plus de responsabilités, c'est ce que l'on appelle la pratique avancée. Le gouvernement prévoit la formation de 2 000 **infirmiers en pratique avancée** d'ici à 2022.

Un infirmier peut également devenir **cadre de santé** (management des équipes de soins ou formateur dans un Institut de formation en soins infirmiers) ou directeur des soins dans un établissement de santé ou un centre de formation.

Infirmier-ère anesthésiste

Il exerce en hôpital ou en clinique sous la responsabilité d'un médecin anesthésiste-réanimateur. Il accueille le patient en salle d'opération et prépare le matériel d'anesthésie. Il seconde le médecin spécialisé pendant la durée de l'anesthésie, puis assiste au réveil de l'opéré, avec qui il reste en salle de surveillance après l'intervention.

En cas de douleurs postopératoires, c'est lui qui intervient avec les techniques adaptées. Il peut également exercer dans un service mobile d'urgence (Smur).

Salaire brut mensuel débutant: 1 900 €.

Formation: diplôme d'État d'infirmier anesthésiste (niveau bac + 5) préparé en 2 ans. Les candidats doivent justifier de deux années minimum d'exercice, en équivalent temps plein de la profession d'infirmier au 1^{er} janvier de l'année du concours

Infirmier-ère de bloc opératoire

Il travaille sous la responsabilité du chirurgien et d'un cadre infirmier. Avant une opération, il prépare la salle, la ventile et vérifie le matériel en fonction de l'intervention. Puis il accueille le patient, le prépare et le soutient physiquement et moralement. Pendant l'intervention, il contrôle les compresses et les instruments et les présente au chirurgien au fur et à mesure des besoins.

Salaire brut mensuel débutant: de 1 800 à 2 100 €.

Formation: diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire, préparé en 18 mois, en formation continue, dans une vingtaine d'établissements. Recrutement sur concours ouvert exclusivement aux infirmiers et aux sages-femmes ayant 2 ans de pratique professionnelle.

EXERCER PARTOUT EN EUROPE

Le diplôme d'État d'infirmier est reconnu dans toute l'Union européenne, permettant une liberté de circulation totale.

Infirmier-ère en psychiatrie

L'infirmier en secteur psychiatrique travaille dans le domaine de la santé mentale. Il participe à l'évaluation de l'état de santé du patient avec l'ensemble de l'équipe soignante. Il assure les soins somatiques, l'administration des traitements prescrits par le médecin.

Au contact quotidien des patients, il construit avec eux une relation de confiance qui lui permet d'assurer un soutien psychologique important. En ambulatoire, il participe au suivi médical des patients, à leur insertion sociale et effectue des visites à domicile.

Salaire brut mensuel débutant: 1 700 €.

Formation: il n'y a plus de diplôme spécifique, le diplôme d'État d'infirmier suffit.

Infirmier-ère de pratique avancée

À mi-chemin entre l'infirmier et le médecin, l'infirmier de pratique avancée (IPA) a développé une expertise spécifique. Il dispose d'une autonomie importante et peut être amené à faire de la prévention, du dépistage, des actes d'évaluation et de conclusion clinique, des actes techniques, de surveillance, la prescription d'examens complémentaires, le renouvellement ou l'adaptation de prescription.

Salaire brut: à partir d'environ 1 700 €.

Formation: diplôme d'État d'infirmier en pratique avancée et expérience professionnelle de 3 ans en qualité d'infirmier.

Cadre de santé

Devenir cadre de santé, c'est passer de la fonction de soignant à celle d'encadrement ou d'enseignement. Ce n'est donc plus une spécialisation mais un véritable changement de fonction.

Le cadre de santé peut exercer dans un service de soins au sein d'un établissement de santé ou enseigner dans un institut de formation en soins infirmiers. Dans un service hospitalier, il manage et anime les équipes, assure la coordination des soins et la gestion des moyens humains et matériels. Il participe aux projets mis en œuvre par l'établissement. C'est un poste qui demande expérience et maturité.

Salaire brut mensuel débutant: 1 700 €.

Formation: le diplôme d'État de cadre de santé est obligatoire pour exercer la profession. Celui-ci se prépare dans un institut de formation de cadre de santé (IFCS). L'entrée dans la formation se fait sur

concours, mais il faut obligatoirement être titulaire d'un diplôme, certificat ou autre titre permettant d'exercer une profession paramédicale comme le diplôme d'infirmier. Il faut avoir travaillé pendant 4 ans à temps plein.

Puériculteur·trice

Ce-tte professionnel·le est un·e infirmier·ère spécialisé·e dans les soins médicaux apportés aux bébés et aux enfants. Il·elle joue également un rôle de prévention, d'éducation et de conseil auprès des parents. Voir liste 1 du carnet d'adresses.

■ La profession

Le puériculteur travaille à l'hôpital, dans les services de maternité et de pédiatrie. Il peut aussi exercer dans les centres de PMI (protection maternelle et infantile) ou diriger une crèche ou une halte-garderie.

Sur près de 20 000 professionnels en France, seuls 5 % exercent en libéral. 95 % sont salariés dont 32 % d'un hôpital.

Salaire brut mensuel débutant: 1 800 €.

Formation: diplôme d'État de puériculture, préparé en 1 an après le diplôme d'infirmière ou de sage-femme.

À l'hôpital

L'infirmier en puériculture intervient dans tous les services accueillant des enfants.

Dans les maternités, il est chargé de veiller sur les nouveau-nés, en collaboration avec le pédiatre et la sage-femme. Il réalise le premier examen des bébés, établit leur régime alimentaire et assure leur toilette. Mais son rôle ne s'arrête pas là: le puériculteur informe les familles des traitements à suivre, donne des conseils en matière d'hygiène et d'alimentation, notamment d'allaitement.

Dans les services pédiatriques des hôpitaux ou en chirurgie infantile, il partage son temps entre les soins aux enfants malades et les relations avec les familles. Il fait des pansements, pose des perfusions, distribue des médicaments et suit l'exécution du traitement.

En PMI

Au sein des centres de protection maternelle et infantile (PMI), le puériculteur a une mission plus sociale: il doit accompagner l'enfant et ses parents, détecter les enfants en danger. Le puéri-

culteur reçoit les familles, les conseille et assiste aux consultations. Il travaille aussi sur le terrain: suivi à domicile des enfants signalés par l'aide sociale à l'enfance (ASE), visite des assistantes maternelles, déplacements au sein des écoles...

En crèche ou en halte-garderie

Dans les crèches et les haltes-garderies, le puériculteur anime et encadre une équipe (éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, assistants maternels), tout en continuant de s'occuper des enfants.

Il est également habilité à agir en cas d'urgence ou à signaler un retard du développement, un comportement anormal ou une maltraitance éventuelle.

■ Perspectives d'emploi

Pas de problème d'insertion pour les puériculteurs en secteur hospitalier. En PMI ou en structures d'accueil, les débouchés sont variables selon les régions. C'est l'Île-de-France, avec un fort taux de natalité et de nombreux équipements sanitaires et sociaux, qui offre le plus d'opportunités.

■ Patience et vigilance

Pour exercer ce métier, vous devrez avoir une bonne santé physique et nerveuse, de la patience et le sens des responsabilités. Au contact des enfants, vous devrez faire preuve d'une grande concentration et d'une vigilance de tous les instants.

En milieu hospitalier, les horaires peuvent être contraignants (travail de nuit, le week-end ou les jours fériés).

■ Évolution professionnelle

Après 5 ans d'expérience professionnelle, un puériculteur peut devenir directeur d'une structure d'accueil de jeunes enfants (crèche, halte-garderie, pouponnière...). Il peut aussi coordonner les actions municipales en faveur de la petite enfance, ou assurer des actions de formation auprès des assistants maternels.

Il peut, enfin, prendre en charge la surveillance d'un service de pédiatrie en tant que surveillant-chef ou infirmier général, à condition d'avoir obtenu un diplôme de cadre de santé.

AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE

Contrairement au puériculteur, l'auxiliaire ne prodigue pas de soins aux enfants. Il s'occupe de les changer, les peser, les laver, les nourrir, leur proposer des activités d'éveil. Il peut, bien sûr, accomplir quelques actes (changer un pansement, désinfecter une plaie...), mais il travaille toujours sous la responsabilité d'un infirmier, d'une sage-femme ou d'un puériculteur.

Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de la petite enfance* n° 2.78.

Études et diplômes

Devenir infirmier·ère

Pour devenir infirmier·ère, il faut intégrer, un institut de formation en soins infirmiers (Ipsi), suivre 3 ans de cursus et décrocher le diplôme d'État.

■ Intégrer un Ipsi: suppression du concours

L'accès à la formation d'infirmier a été réformé en juillet 2018 avec la suppression du concours d'entrée dans les instituts de formation en soins infirmiers (Ipsi).

À partir de la rentrée 2019, les aspirants aux études d'infirmier en Ipsi n'ont plus à passer un concours mais sont sélectionnés sur dossier. Les néo-bacheliers et les étudiants en reconversion doivent inscrire leurs vœux sur la plateforme d'accès à l'enseignement supérieur Parcoursup.

Pour être admis, sont pris en compte « l'ensemble des compétences et valorisation des parcours, avec un objectif de diversité du recrutement ». L'examen des dossiers sera réalisé selon des procédures harmonisées au niveau national, par chaque regroupement d'IFSI.

Les étudiants en formation d'infirmier ont les mêmes droits que les autres étudiants depuis la rentrée 2018: ils sont inscrits à l'université et accèdent aux services universitaires (carte d'étudiant, BU, sport, médecine préventive...). Ils bénéficient de la carte d'étudiant, délivrée par l'université avec laquelle est conventionné leur institut.

Le nombre d'étudiants à admettre en première année d'études préparatoires au diplôme d'État d'infirmier est fixé chaque année par région.

Voir « Nombre d'étudiant·e·s à admettre en première année d'études préparatoires au diplôme d'État d'infirmier en 2019 » en annexe..

■ Trois ans de formation

Les étudiants effectuent 3 ans d'études dans un institut de formation en soins infirmiers (Ipsi). La formation comprend 2 100h d'enseignements théoriques, sous la forme de cours magistraux (750h), travaux dirigés (1 050h) et travail personnel guidé (300h), ainsi qu'une formation clinique de 2 100h (15 semaines de stages en 1^{re} année, 20 en 2^e et 25 en 3^e année). À cela s'ajoutent quelque 900h de travail personnel.

Les enseignements théoriques portent sur les sciences biologiques et médicales (physiologie, anatomie...), les sciences humaines et sociales et les techniques professionnelles.

La formation repose sur le référentiel des compétences des infirmiers: évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier; concevoir et conduire un projet de soins infirmiers;

accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens, etc.

www.infirmiers.com

Il est possible de suivre ses études d'infirmier en apprentissage dans un CFA (centre de formation d'apprentis). Le candidat doit candidater en Ifsi comme les autres, mais choisir un institut lié à un CFA. Sa rémunération, calculée en fonction de l'année de formation et de son âge, varie de 25 % à 100 % du Smic.

> Voir liste 3 du carnet d'adresses.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Alternance et apprentissage n° 1.42.*

■ Diplôme d'État d'infirmier

Pour obtenir son diplôme d'État, l'étudiant doit valider son cursus et réussir deux épreuves : la rédaction et la soutenance d'un travail de fin d'études, ainsi que la mise en situation professionnelle au cours d'un stage de 3^e année (prise en charge d'un groupe de malades).

Le diplôme d'État d'infirmier donne le grade de licence (bac + 3). Il permet de poursuivre en master, à l'université.

■ Diplôme d'État d'infirmier en pratique avancée

La formation universitaire se déroule sur 2 ans. À l'issue du deuxième semestre, les étudiants choisissent parmi les mentions proposées :

- oncologie et hématologie-oncologie ;
- maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale ;
- pathologies chroniques stabilisées, prévention et polyopathologies courantes en soins primaires.

Six mois de stage répartis sur les deux ans, complètent la formation.

Le DE infirmier en pratique avancée délivre 120 crédits ECTS et le grade de master.

Pour exercer en pratique avancée, un infirmier doit justifier de 3 années d'expérience professionnelle. L'accès à la formation n'est néanmoins pas contraint. Le diplôme d'État d'IPA est ouvert en formation initiale, aux jeunes diplômés, et en formation professionnelle continue. Les universités peuvent définir leurs propres modalités d'admission et choisir de privilégier les candidats avec de l'expérience.

AIDES FINANCIÈRES

Le **ministère de la Santé** accorde des aides financières sous condition de ressources. Renseignez-vous auprès des Ifsi.

Les **conseils régionaux** peuvent également accorder des bourses sous condition de ressources.

Des allocations d'études peuvent par ailleurs être attribuées par les **établissements de santé** publics ou privés en contrepartie de l'engagement d'y servir après l'obtention du diplôme d'État.

■ Étudier en Belgique

En Belgique, il n'y a pas de concours pour intégrer une école d'infirmiers. Le nombre de place est limité et c'est le principe du « premier arrivé, premier servi » qui s'applique. Souvent, l'inscription se fait durant les journées portes ouvertes des écoles. Renseignez-vous bien auprès des établissements sur les dates et les pièces à fournir.

Il existe 2 formations pour accéder à la profession d'infirmier : l'infirmier gradué (ou bachelier) et l'infirmier breveté (ou hospitalier).

Gradué

La formation d'infirmier gradué est accessible aux étudiants possédant un niveau équivalent au bac général en France. Elle permet aux étudiants d'accéder à de nombreuses spécialisations. Le graduat s'obtient en 4 ans. Ce diplôme est l'équivalent du diplôme d'État infirmier en France.

À noter : le bac français n'est pas automatiquement équivalent au diplôme de l'enseignement secondaire belge. Il faut préalablement à l'inscription établir un dossier de demande d'équivalence.

Breveté

La formation d'infirmier breveté est accessible aux élèves issus de l'enseignement professionnel. Elle n'a pas d'équivalent en France. La plupart des étudiants de cette filière possèdent l'équivalent du bac pro en France. La formation dure 3 ans.

Devenir puériculteur·trice

Pour exercer, il faut obtenir le diplôme d'État de puériculture. Il se prépare en 1 an dans les écoles agréées, après un diplôme d'État d'infirmier ou de sage-femme et réussite au concours d'entrée.

■ Intégrer une école de puériculture

Pour entrer dans une école de puériculture, outre le diplôme d'État d'infirmier ou de sage-femme, il faut réussir un concours d'entrée. Celui-ci comporte deux épreuves d'admissibilité : une épreuve écrite avec 50 questions, dont 40 questions à choix multiple et 10 questions ouvertes et courtes, et une épreuve de tests psychotechniques pour évaluer les capacités d'analyse et de synthèse des candidats.

Les candidats passent ensuite une épreuve orale d'admission : exposé portant sur l'étude d'une situation professionnelle suivi d'une discussion avec un jury.

Les dossiers d'inscription doivent être retirés directement auprès des établissements.

> Voir liste 4 du carnet d'adresses.

Certaines écoles de puériculture assurent des préparations aux concours d'entrée. Il existe également des préparations privées.

www.anpde.asso.fr

■ Un an de formation

La formation dure généralement 12 mois, mais elle peut aussi être organisée en 24 ou 27 mois. Elle se divise en cours théoriques (650h), en stages (710h) et travaux dirigés (140h).

L'enseignement théorique porte sur la connaissance de l'enfant (naissance, développement physique et psychique, besoins alimentaires, pathologies, soins, prise en charge), la promotion de la santé de l'enfant (sociologie de la famille, santé publique, hygiène en collectivité, éducation sanitaire), l'environnement familial et social, l'exercice professionnel et la réglementation.

Le cursus comprend aussi 5 stages obligatoires à effectuer dans des services accueillant les enfants (maternité, néonatalogie, pédiatrie, PMI...) et un stage d'approfondissement.

■ Diplôme d'État de puériculture

À l'issue du cursus, les étudiants obtiennent le diplôme d'État, à condition de réussir 3 épreuves de synthèse portant sur la résolution d'un problème de soin auprès d'un enfant ou d'un groupe d'enfants, l'action d'information en matière de santé et l'élaboration d'un projet professionnel (travail écrit à soutenir à l'oral). Les étudiants sont également évalués en stage et tout au long de l'année.

■ Étudier en Belgique

En Belgique, le terme de puériculteur ne recouvre pas la même signification qu'en France. Ainsi, un infirmier en puériculture en Belgique peut exercer le métier d'auxiliaire de puériculture en France. Et c'est en étant infirmier pédiatrique en Belgique qu'il peut être puériculteur en France.

Pour obtenir l'équivalent du diplôme d'État de puériculture, il faut suivre en Belgique une formation d'infirmier pédiatrique. Cette spécialisation est accessible soit en étant titulaire du diplôme d'État infirmier en France, soit en ayant suivi la formation d'infirmier gradué en Belgique. La spécialisation dure un an.

UN JEU POUR S'ENTRAÎNER AU MÉTIER D'INFIRMIER

Le Serious Game Ehpap'panic vous permet de développer des capacités de communication et un comportement adapté face aux patients. Dans ce jeu, vous incarnez un infirmier et devez faire preuve de sang-froid, de diplomatie et de ruse pour faire face à des situations complexes : prise de médicaments, refus des soins, crise de panique...

www.ehpap-panic.com

Formation continue

Un droit accessible à tous

Améliorer ses compétences, changer de métier, obtenir un diplôme : la formation professionnelle continue vous permet de mener à bien tous ces projets.

■ **Connaître vos droits**

La formation professionnelle continue s'adresse aux jeunes sortis du système scolaire et aux adultes : salariés, demandeurs d'emploi, intérimaires, créateurs d'entreprise, professions libérales ou fonctionnaires.

Selon votre situation, différents dispositifs existent : compte personnel de formation, projet personnalisé d'accès à l'emploi, contrat de professionnalisation, parcours emploi compétences, plan de formation de l'entreprise...

Les formations peuvent être suivies en cours du soir, en stage intensif, en cours d'emploi ou hors temps de travail. Le financement, la rémunération et les frais de formation sont spécifiques à chaque public.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *La formation continue : mode d'emploi n° 4.0.*

Vous êtes salarié

En plus du plan de formation de l'entreprise, plusieurs dispositifs vous sont accessibles : le compte personnel de formation (CPF), le congé individuel de formation (Cif), le congé de bilan de compétences (CBC) et le congé validation des acquis de l'expérience (CVAE).

■ **Organismes et formations**

De nombreux organismes publics et privés proposent des formations diplômantes (acquisition d'un diplôme) ou qualifiantes (mise à niveau, acquisition de connaissances) dans le cadre de la formation continue.

La plupart des formations initiales étant accessibles en formation continue, n'hésitez pas à vous adresser aux services de formation continue des organismes dispensant une formation initiale.

Pour les stages de perfectionnement de courte durée (non qualifiants), adressez-vous directement aux organismes professionnels du secteur.

Cnam

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) propose de nombreux parcours de formation : DUT et Deust, diplômes universitaires (licence, master et doctorat), titres d'ingénieurs, titres RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) et diplômes et certificats d'établissement. Les enseignements sont dispensés le soir et le samedi, ou pendant le temps de travail, sous forme d'unités de valeur modulaires capitalisables.

www.cnam.fr

Diplôme d'infirmier ou de puériculteur

Il est possible de préparer les diplômes d'État d'infirmier et de puériculteur dans le cadre de la formation continue. S'adresser directement aux écoles.

À savoir : le concours d'entrée en Ifsi est maintenu pour la formation continue.

> Voir listes 2 et 4 du carnet d'adresses.

Diplôme d'infirmier de pratique avancée

Pour exercer en pratique avancée, un infirmier doit justifier de trois années d'expérience professionnelle et être titulaire du diplôme d'État d'infirmier en pratique avancée (IPA).

www.infirmiers.com

Diplôme d'infirmier anesthésiste ou de bloc opératoire

Après 2 années d'exercice, un infirmier peut devenir infirmier anesthésiste en préparant le diplôme d'État d'infirmier anesthésiste (niveau bac + 5).

Informez-vous auprès du Syndicat national des infirmiers anesthésistes.

www.snia.net

Les infirmiers ayant 2 ans d'expérience professionnelle peuvent également suivre une formation de 18 mois pour devenir infirmier de bloc opératoire.

www.infirmiers.com

Formation de cadre de santé

Après 4 ans d'expérience professionnelle, infirmiers et puéricultrices peuvent préparer, en 1 an, le diplôme de cadre de santé dans un institut spécialisé.

Cette formation, accessible sur concours, permet d'occuper un poste d'encadrement dans un établissement de santé ou d'enseigner dans une école. La formation dure 42 semaines en continu.

www.cadredesante.com

VAE

Le diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire peut être obtenu par validation des acquis de l'expérience (VAE). Ce dispositif permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme, d'un titre professionnel ou d'un certificat de qualification professionnel sur la base de ses acquis professionnels. La procédure est ouverte à tous mais elle est rigoureuse et exigeante.

Cf. dossier Actuel-Cidj *La validation des acquis de l'expérience* n° 4.72.

Annexe

Nombre d'étudiant·e·s à admettre en première année d'études préparatoires au diplôme d'État d'infirmier en 2019

Régions	Nombre d'étudiants
Auvergne - Rhône-Alpes	3 575
Bourgogne - Franche-Comté	1 350
Bretagne	1 182
Centre - Val de Loire	1 200
Corse	120
Grand Est	2 747
Guadeloupe	122
Guyane	80
Hauts-de-France	3 733
Île-de-France	6 540
La Réunion	218
Martinique	84
Mayotte	45
Normandie	1 520
Nouvelle Aquitaine	2 656
Occitanie	2 144
Pays de la Loire	1 350
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 350
<i>Total</i>	<i>30 920</i>

Source : Journal officiel.



TERMINALE SUP

Prépa Infirmier en terminale



BIOMEDAL



Intégrez les études
sélectives d'Infirmier

1

TERMINALE SUP :
Une prépa **en Terminale**

Comment ?

Optimisation du dossier Parcoursup en Terminale

- ✓ En obtenant de meilleures notes en Terminale
- ✓ En bénéficiant de cours valorisés sur Parcoursup
- ✓ En répondant aux attendus de Parcoursup
- ✓ En apprenant à valoriser son parcours, sa personnalité
- ✓ En réussissant sa lettre de motivation

2

TREMPLIN INFIRMIER :
Une année **pour réussir**

Comment ?

Optimisation complète du dossier Parcoursup après le baccalauréat

- ✓ En bénéficiant des cours infirmier spécialisés, valorisés sur Pacoursup
- ✓ En répondant aux attendus de Parcoursup pour intégrer les études d'infirmier
- ✓ En apprenant à valoriser son parcours
- ✓ En réussissant sa lettre de motivation
- ✓ En réalisant des stages en structures spécialisées

Contact

 **03 81 82 10 50**

 **info@biomedal.fr**

www.biomedal.fr

UNE SECONDE CHANCE

La classe tremplin Infirmier est une seconde chance pour les étudiants n'ayant pas été admis sur Parcoursup en Terminale.



Carnet d'adresses

■ LISTE 1

Pour en savoir plus

Sites de référence

<http://solidarites-sante.gouv.fr/metiers-et-concours>

Édité par : ministère des Solidarités et de la Santé
Sur le site : pour les 200 métiers de la santé, informations sur la pratique professionnelle, le niveau d'études, la rémunération ainsi que sur les concours. Recherche par ordre alphabétique, par familles et niveaux d'études. Sites utiles, modalités de recrutement dans les établissements publics.

www.ceepame.com

Édité par : Comité d'entente des écoles préparant aux métiers de l'enfance (CEEPAME)
Sur le site : présentation des métiers et des formations de puéricultrice et d'auxiliaire de puériculture, géolocalisation des écoles, actualités.

www.emploisoignant.com

Édité par : Groupe Profession Santé
Sur le site : offres d'emploi pour les professionnels de la santé y compris en libéral, dépôt de CV, alertes email, conseils de recherche d'emploi, liste des établissements qui recrutent. Diffusion des annonces de sites partenaires.

www.hopital.fr

Édité par : Fédération hospitalière de France (FHF)
Sur le site : fiches métiers des professions médicales et de soins, du secteur social, des métiers administratifs, logistiques et techniques, répertoire des établissements, information sur le milieu hospitalier, lexique et annuaire.

www.infirmiers.com

Édité par : Izeos
Sur le site : présentation de la profession d'infirmier et des métiers du soin, information sur les études, conseils, liste des IFSI, forum, présentation et calendrier des concours, offres d'emploi et lien vers le site employoignant.com, actualités, bibliographie.

www.macs-exerciceprofessionnel.fr

Édité par : Mutuelle d'assurances du corps de santé français (MACSF)
Sur le site : informations pour toutes les spécialités médicales sur l'exercice en libéral (installation, remplacement, collaboration,

responsabilité), la fonction publique hospitalière, les droits des salariés, la réglementation et actualité.

Bibliographie

Ces secteurs qui recrutent - Guide 2019-2020

Paris : CIDJ, février 2019. 39 €
Plus de 50 secteurs porteurs sont présentés au travers de 21 portraits sectoriels, 400 métiers et 300 entreprises qui recrutent : chiffres-clés, caractéristiques, perspectives de recrutement, qualifications requises, métiers recherchés, stages-alternance, emploi et handicap, sélection de plus de 200 sites d'offres d'emploi, ressources documentaires, liste indicative d'entreprises qui recrutent. Un zoom sur la place des femmes dans les secteurs qui recrutent complète ce panorama.

■ LISTE 2

Écoles d'infirmier-ère-s

Ces Instituts de formation en soins infirmiers (Ifsi) publics préparent au diplôme d'État d'infirmier en 3 ans en formation initiale. Avec la réforme de la formation des professionnels de santé, les étudiants sont admis sur dossier via Parcoursup et doivent désormais s'inscrire à l'université.

01012 Bourg-en-Bresse

Institut de formation en soins infirmiers et institut de formation d'aides-soignants - Hôpital Fleuryat
Tél : 04 74 45 43 83

01110 Hauteville-Lompnes

Institut de formation en soins infirmiers et Institut de formation d'aides-soignants du Bugey
Tél : 04 37 61 67 10

02001 Laon

Institut de formation en soins infirmiers - Institut de formation d'aides-soignants
Tél : 03 23 24 34 98

02209 Soissons

Institut de formation en soins infirmiers - aides-soignants - auxiliaires puériculture
Tél : 03 23 75 72 99

02303 Chauny

Institut de formation en soins infirmiers - Institut de formation d'aides-soignants - Centre hospitalier
Tél : 03 23 38 54 46

02320 Prémontré

Institut de formation en soins infirmiers Bertrand Schwartz - IFAS
Tél : 03 23 23 66 92

02321 Saint-Quentin

Institut de formation en soins infirmiers - Institut de formation d'aides-soignants
Tél : 03 23 06 73 38

03100 Montluçon

Institut de formation en soins infirmiers - Institut de formation d'aides-soignants
Tél : 04 70 02 30 89

03207 Vichy

Institut de formation en soins infirmiers - Institut de formation d'aides-soignants
Tél : 04 70 97 33 31

04000 Digne-les-Bains

Institut de formation en soins infirmiers du Centre hospitalier
Tél : 04 92 30 16 15

05007 Gap

Ifsi de Gap
Tél : 04 92 40 77 70

05105 Briançon

Institut de formation en soins infirmiers du syndicat interhospitalier
Tél : 04 92 25 28 00

06100 Nice

Institut de formation en soins infirmiers CH de Nice
Tél : 04 92 03 87 33

06414 Cannes

Institut de formation en soins infirmiers Hôpital de Cannes
Tél : 04 93 69 70 06

06500 Menton

Ifsi Ifas Centre hospitalier La Palmosa
Tél : 04 93 28 72 15

07103 Annonay

Institut de formation en soins infirmiers et d'aides-soignants - Centre hospitalier Ardèche nord
Tél : 04 75 67 89 51

07205 Aubenas

Institut de formation en soins infirmiers et d'aides-soignants - CH Ardèche méridionale
Tél : 04 75 35 60 64

09100 Pamiers

Institut de formation en soins infirmiers du C.H du Val d'Ariège
Tél : 05 61 60 90 96

13100 Aix-en-Provence

Ifsi d'Aix-en-Provence
Tél : 04 88 71 20 70

10003 Troyes

Centre de formation aux métiers de la santé
Tél : 03 25 49 49 99

11108 Narbonne

Institut de formation en soins infirmiers - Centre hospitalier
Tél : 04 68 42 66 11

11890 Carcassonne

Institut de formation en soins infirmiers - Centre hospitalier
Tél : 04 68 24 27 90

12027 Rodez

Institut de formation en soins infirmiers - Centre hospitalier
Tél : 05 65 55 17 50

12100 Millau

Institut de formation en soins infirmiers - Ifsi - Centre hospitalier
Tél : 05 65 60 39 30

13009 Marseille

Ifsi Sainte-Marguerite- Assistance publique des hôpitaux de Marseille
Tél : 04 91 74 47 05

13010 Marseille

Ifsi La Capelette - Assistance publique des hôpitaux de Marseille
Tél : 04 91 38 60 42

13012 Marseille

Centre gérontologique départemental 13 - Institut de formation en soins infirmiers
Tél : 04 91 12 74 01

13617 Aix-en-Provence

IFAS Aix-Pertuis
Tél : 04 88 71 20 70

13637 Arles

Institut de formation en soins infirmiers et Aides-soignants d'Arles
Tél : 04 90 49 29 17

13658 Salon-de-Provence
Ipsi-Ifas du GCSPA de Salon-de-Provence
Tél : 04 90 44 92 70 ou 93 70

13677 Aubagne
Instituts de formations paramédicales du Centre hospitalier Edmond Garcin d'Aubagne
Tél : 04 42 84 71 55

13698 Martigues
Ipsi du centre hospitalier de Martigues
Tél : 04 42 43 25 30

13915 Marseille
Ipsi de l'hôpital Nord - Assistance publique des hôpitaux de Marseille
Tél : 04 91 96 80 85

14032 Caen
Institut de formation en soins infirmiers
Tél : 02 31 56 83 22

14107 Lisieux
Institut de formation en soins infirmiers et aides-soignants
Tél : 02 31 61 33 79

14500 Vire
Institut de formation en soins infirmiers et aides-soignants
Tél : 02 31 66 24 60

14700 Falaise
Institut de formation en soins infirmiers et aides-soignants
Tél : 02 31 40 41 69

15002 Aurillac
Institut de formation en soins infirmiers - Institut de formation d'aides-soignants
Tél : 04 71 46 56 22

17019 La Rochelle
Institut de formation en soins infirmiers et d'aides-soignants - CH de La Rochelle
Tél : 05 46 45 51 30

17108 Saintes
Institut de formation en soins infirmiers et d'aides-soignants - CH de Saintonge
Tél : 05 46 95 15 40

17301 Rochefort
Institut de formation en soins infirmiers et d'aides-soignants - CH de Rochefort
Tél : 05 46 82 80 50

18100 Vierzon
Institut de formation en soins infirmiers - Centre hospitalier
Tél : 02 48 52 90 50

19012 Tulle
Institut de formation en soins infirmiers
Tél : 05 55 29 80 51

19208 Ussel
Institut de formation en soins infirmiers
Tél : 05 55 96 40 23

19312 Brive-la-Gaillarde
Institut de formation en soins infirmiers
Tél : 05 55 92 79 18

20167 Ajaccio
Institut de formation des métiers de la santé
Tél : 04 95 29 81 85

20604 Bastia
Institut de formation en soins infirmiers
Tél : 04 95 59 10 16

21079 Dijon
Institut de formation en soins infirmiers - Institut de formation d'aides-soignants
Tél : 03 80 29 35 02

21140 Semur-en-Auxois
GCS Ipsi de Haute Côte-d'Or Semur-en-Auxois
Tél : 03 80 89 64 42

21203 Beaune
Institut de formation en soins infirmiers - Institut de formation d'aides-soignants
Tél : 03 80 24 44 49

22027 Saint-Brieuc
Institut de formation en soins infirmiers, aides-soignants et ambulanciers de Saint Brieuc
Tél : 02 96 01 70 28

22100 Dinan
Institut de formation en soins infirmiers et aides-soignants du CH René Pléven
Tél : 02 96 87 63 30

22303 Lannion
Institut de formation en soins infirmiers et aides-soignants - CH Pierre Le Damany - CH Lannion-Trestel
Tél : 02 96 05 71 96

23000 Guéret
Institut de formation aux métiers de la santé Ipsi-Ifas
Tél : 05 55 51 70 60

24019 Périgueux
Institut de formation en soins infirmiers
Tél : 05 53 45 26 89

25030 Besançon
Institut de formation de professions de santé
Tél : 03 81 41 50 37

25209 Montbéliard
Institut de formation des métiers de santé du Nord-Franche-Comté - site de Montbéliard
Tél : 03 81 98 81 59

25304 Pontarlier
Institut de formation en soins infirmiers - Centre hospitalier
Tél : 03 81 38 53 29

26200 Montélimar
Institut de formation en soins infirmiers et d'aides-soignants - centre hospitalier Montélimar
Tél : 04 75 53 43 40

27015 Évreux
Ipsi du Centre Hospitalier Eure Seine
Tél : 02 32 78 35 52

28018 Chartres
Institut de formation en soins infirmiers
Tél : 02 37 30 30 86

28102 Dreux
Institut de formation des professions paramédicales René Tostivint Ipsi-Ifas
Tél : 02 37 46 82 43

28200 Châteaudun
Institut de formation en soins infirmiers
Tél : 02 37 44 63 93

28400 Nogent-le-Rotrou
Institut de formation d'aides-soignants de Châteaudun - antenne de Nogent-le-Rotrou
Tél : 02 37 44 63 93

29107 Quimper
Institut de formation en soins infirmiers et aides-soignants Cornouaille Quimper
Tél : 02 98 98 66 82

29609 Brest
École d'aides-soignants - CHU de Brest
Tél : 02 98 34 23 84

29609 Brest
Institut de formation en soins infirmiers - CHU de Brest
Tél : 02 98 34 23 84

29672 Morlaix
Institut de formation en soins infirmiers et aides-soignants - CH pays de Morlaix
Tél : 02 98 62 61 98

30000 Nîmes
Institut de formation en soins infirmiers CHU
Tél : 04 66 68 69 10

30103 Alès
Institut de formation en soins infirmiers - Centre hospitalier
Tél : 04 66 78 30 31

30123 Le Vigan
Institut de formation en soins infirmiers - Centre hospitalier - Antenne du Vigan
Tél : 04 67 81 61 00

30205 Bagnols-sur-Cèze
Institut de formation en soins infirmiers Louis Pasteur
Tél : 04 66 39 65 50

31800 Saint-Gaudens
Ipsi des Hôpitaux de Toulouse - Antenne de Saint-Gaudens
Tél : 05 61 32 41 80

32008 Auch
Institut de formation en soins infirmiers du Gers
Tél : 05 62 61 31 51

33076 Bordeaux
Institut de formation en soins infirmiers Charles Perrens
Tél : 05 56 56 34 31

33076 Bordeaux
Institut de formation en soins infirmiers CHU de Bordeaux - Site Pellegrin
Tél : 05 56 79 54 37

33505 Libourne
Institut de formation en soins infirmiers
Tél : 05 57 25 49 16

33604 Pessac
Institut de formation en soins infirmiers CHU de Bordeaux - Site Xavier Arnozan
Tél : 05 57 62 30 70

34173 Castelnau-le-Lez
Institut de formation en soins infirmiers et d'aides-soignants du CRIP
Tél : 04 67 33 18 17

34207 Sète
Institut de formation en soins infirmiers - Centre hospitalier
Tél : 04 67 46 57 77

34295 Montpellier
Institut de formation en soins infirmiers - Centre hospitalier
Tél : 04 67 33 88 44

34500 Béziers
Institut de formation en soins infirmiers - Centre hospitalier
Tél : 04 67 09 21 60

35033 Rennes
Institut de formation d'aides-soignants - CHU de Rennes
Tél : 02 99 28 93 07

35033 Rennes
Institut de formation en soins infirmiers - CHU de Rennes
Tél : 02 99 28 93 07

35133 Javené
Institut de formation aux professions de santé du CH de Fougères
Tél : 02 99 17 70 94

35403 Saint-Malo

Institut de formation en soins infirmiers et aides-soignants - CH de Saint Malo
Tél: 02 99 21 20 89

35703 Rennes

Institut de formation en soins infirmiers et aides-soignants - CH Guillaume Régnier
Tél: 02 23 23 28 80

36019 Châteauroux

Institut de formation en soins infirmiers
Tél: 02 54 29 60 31

36300 Le Blanc

Institut de formation en soins infirmiers
Tél: 02 54 28 28 06

37170 Chambray-lès-Tours

Institut de formation en soins infirmiers
Tél: 02 47 47 87 61

37400 Amboise

Institut de formation en soins infirmiers
Tél: 02 47 23 30 00

38043 Grenoble

Institut de formation en soins infirmiers - centre hospitalier universitaire Grenoble
Tél: 04 76 76 50 60

38209 Vienne

Institut de formation en soins infirmiers et d'aides-soignants - centre hospitalier Lucien Husselet
Tél: 04 74 31 30 41

38300 Bourgoin-Jallieu

Institut de formation aux professions de santé IFPS - centre hospitalier Pierre Oudot
Tél: 04 69 15 76 60

38521 Saint-Égrève

Institut formation en soins infirmiers et d'aides-soignants - CH Alpes Isère
Tél: 04 76 56 42 34

39100 Dole

Institut de formation en soins infirmiers - Jura Nord Centre hospitalier Louis Pasteur
Tél: 03 84 79 41 40

40024 Mont-de-Marsan

Centre de formation des personnels de santé Site Sainte Anne
Tél: 05 58 05 20 02

40107 Dax

Institut de formation des professionnels de santé (IFPS)
Tél: 05 58 91 46 70

41016 Blois

Institut de formation en soins infirmiers et aides-soignants
Tél: 02 54 55 64 08

42055 Saint-Étienne

Instituts de formations du CHU Bellevue
Tél: 04 77 12 78 16

42300 Roanne

Institut de formation en soins infirmiers et Institut de formation d'aides-soignants - Centre hospitalier
Tél: 04 77 23 79 80

42403 Saint-Chamond

Institut de formation en soins infirmiers et Institut de formation d'aides-soignants - Hôpital du Gier
Tél: 04 77 22 07 15

42600 Montbrison

Institut de formation en soins infirmiers et Institut de formation d'aides-soignants - Hôpital du Forez
Tél: 04 77 96 71 30

43012 Le Puy-en-Velay

Institut de formation en soins infirmiers - Institut de formation d'aides-soignants
Tél: 04 71 04 33 67

44093 Nantes

Institut de formation en soins infirmiers du CHU de Nantes
Tél: 02 40 84 67 03 ou 62

44146 Châteaubriant

Institut de formation en soins infirmiers
Tél: 02 40 55 88 25

44606 Saint-Nazaire

Institut de formation en soins infirmiers Gavy Centre hospitalier de Saint-Nazaire
Tél: 02 40 70 08 11

45120 Châlette-sur-Loing

Institut de formation en soins infirmiers
Tél: 02 38 95 95 95

46000 Cahors

Institut de formation en soins infirmiers
Tél: 05 65 20 50 14

47207 Marmande

Institut de formation en soins infirmiers
Tél: 05 53 64 81 50

47305 Villeneuve-sur-Lot

Institut de formation en soins infirmiers
Tél: 05 53 40 53 05 / 49 90 43 (Ifas)

47923 Agen

Institut de formations sanitaires
Tél: 05 53 69 70 20

48001 Mende

Institut de formation en soins infirmiers - Centre hospitalier
Tél: 04 66 49 48 32

49325 Cholet

Institut de formation en soins infirmiers
Tél: 02 41 49 66 57

49403 Saumur

Institut de formation en soins infirmiers
Tél: 02 41 40 14 61

49933 Angers

Instituts et écoles de formation Ifsi - Ifas - Ifa - CHU d'Angers
Tél: 02 41 35 34 34

50000 Saint-Lô

Institut de formation en soins infirmiers et d'aides-soignants
Tél: 09 71 00 06 80

50102 Cherbourg-Octeville

Institut de formation en soins infirmiers et d'aides-soignants
Tél: 02 33 20 76 36

50406 Granville

Institut de formation en soins infirmiers et d'aides-soignants
Tél: 02 33 91 50 87

51092 Reims

Institut de formation en soins infirmiers - École infirmiers
Tél: 03 26 78 74 53

51205 Épernay

Institut de formation en soins infirmiers CH Auban Moët
Tél: 03 26 58 70 23

52100 Saint-Dizier

Institut de formation en soins infirmiers
Tél: 03 25 56 92 53

54035 Nancy

Institut de formation en soins infirmiers CHRU de Nancy
Tél: 03 83 85 15 61

54150 Briey

Institut de formation en soins infirmiers du CH de Briey
Tél: 03 82 47 74 11

54521 Laxou

Centre psychothérapeutique de Nancy Institut de formation en soins infirmiers
Tél: 03 83 92 51 51

55012 Bar-le-Duc

Institut de formation en soins infirmiers - Centre hospitalier de Bar le Duc
Tél: 03 29 45 88 09

55107 Verdun

Institut de formation en soins infirmiers et d'aides-soignants - Centre hospitalier Verdun
Tél: 03 29 83 64 14

56000 Vannes

Institut de formation des professionnels de santé
Tél: 02 97 46 84 00

56109 Lorient

Institut de formation des professionnels de santé - CH Bretagne sud
Tél: 02 97 06 97 30

56300 Pontivy

Institut de formation en soins infirmiers et aides-soignants - CH Centre Bretagne
Tél: 02 97 28 40 27

57000 Metz

Institut de formation en santé CHR de Metz-Thionville
Tél: 03 87 55 38 91

57126 Thionville

Institut de formation en soins infirmiers du CHR Metz-Thionville
Tél: 03 82 55 85 26

57211 Sarreguemines

Institut de formation en soins infirmiers - Sarreguemines
Tél: 03 87 95 89 00

57402 Sarrebourg

Institut de formation en soins infirmiers - Centre hospitalier général - Sarrebourg
Tél: 03 87 23 23 51

57604 Forbach

Institut de Formation en Soins Infirmiers CHIC Unisanté
Tél: 03 87 88 80 86

58000 Nevers

Institut de formation en soins infirmiers René le Droumaguet
Tél: 03 86 71 84 20

59037 Lille

Institut de formation en soins infirmiers - CHRU de Lille
Tél: 03 20 44 60 75

59100 Roubaix

Ifsi - Institut formation en soins infirmiers de l'établissement public de santé Roubaix
Tél: 03 20 99 30 61

59322 Valenciennes

IFMS- Institut de formation aux métiers de la santé - CH Valenciennes
Tél: 03 27 14 36 36

59350 Saint-André-lez-Lille

Institut de formation en soins infirmiers Georges Daumezon
Tél: 03 28 37 45 60

59385 Dunkerque

Institut de formation en soins infirmiers de l'Établissement public de santé Dunkerque
Tél: 03 28 28 56 80

59407 Cambrai

Institut de formation en soins infirmiers de l'Établissement public de santé Cambrai
Tél : 03 27 37 67 30

59487 Armentières

Institut de formation en soins infirmiers Flandre intérieure
Tél : 03 20 48 12 70

59563 La Madeleine

Pôle santé du Lycée Valentine Labbé
Tél : 03 20 63 02 67

59607 Maubeuge

Institut formation en soins infirmiers de Sambre Avesnois
Tél : 03 27 69 43 31/43 32

60021 Beauvais

Institut de formation en soins infirmiers, aides-soignants, auxiliaires de puériculture
Tél : 03 44 11 24 51

60321 Compiègne

Institut de formation en soins infirmiers - Institut de formation d'aides-soignants
Tél : 03 44 23 68 50

60840 Breuil-le-Sec

Institut de formation en soins infirmiers Lucien Floury - Ifas
Tél : 03 44 77 50 48

61104 Flers

Institut de formation en soins infirmiers et d'aides-soignants
Tél : 02 33 62 62 80

61305 L'Aigle

Institut de formation en soins infirmiers et d'aides-soignants
Tél : 02 33 24 95 70

62000 Arras

Institut de formation en soins infirmiers - Centre hospitalier d'Arras
Tél : 03 21 21 10 64

62321 Boulogne-sur-Mer

Ifsi - Institut de formation en soins infirmiers
Tél : 03 21 99 30 61

62350 Saint-Venant

Institut de formation en soins infirmiers Val de Lys Artois
Tél : 03 21 63 66 34

62505 Saint-Omer

Institut de formation en soins infirmiers de la région de St-Omer
Tél : 03 21 88 74 40

62604 Berck

Ifsi - Institut formation en soins infirmiers
Tél : 03 21 09 05 47

63000 Clermont-Ferrand

Institut de formation en soins infirmiers du CHU
Tél : 04 73 75 19 20

64046 Pau

Institut de formation en soins infirmiers
Tél : 05 59 92 47 70

64109 Bayonne

Institut de formation en soins infirmiers
Tél : 05 59 44 68 00

64301 Orthez

Institut de formation en soins infirmiers
Tél : 05 59 69 70 26

65013 Tarbes

Institut de formation aux métiers de la santé - CH de Bigorre
Tél : 05 62 54 54 54

67091 Strasbourg

Institut de formation en soins infirmiers - Hôpitaux universitaires de Strasbourg
Tél : 03 88 11 55 80

67150 Erstein

Institut de formation en soins infirmiers du Pays d'Erstein
Tél : 03 88 75 36 50 / 51

67173 Brumath

Institut de formation en soins infirmiers
Tél : 03 88 64 61 56

67500 Haguenau

Institut de formation en soins infirmiers
Tél : 03 88 06 30 81

67606 Sélestat

Institut de formation en soins infirmiers
Tél : 03 88 57 55 45

67703 Saverne

Institut de formation en soins infirmiers
Tél : 03 88 71 65 56

68024 Colmar

Institut de formation en soins infirmiers - Hôpitaux civils de Colmar
Tél : 03 89 12 42 91

68070 Mulhouse

Institut de formation en soins infirmiers
Tél : 03 89 64 62 55

68250 Rouffach

Institut de formation en soins infirmiers
Tél : 03 89 78 70 63

69565 Saint-Genis-Laval

Institut de formation en soins infirmiers et Institut de formation d'aides-soignants des HCL - site Clemenceau
Tél : 04 78 86 30 00

69655 Villefranche-sur-Saône

Institut de formation en soins infirmiers et formation d'aides-soignants - Hôpital Nord-Ouest de Villefranche
Tél : 04 74 09 26 83

69678 Bron

Institut de formation en soins infirmiers - hôpital Le Vinatier
Tél : 04 37 91 50 29

71018 Mâcon

Institut de formation en soins infirmiers - Institut de formation d'aides-soignants
Tél : 03 85 27 51 07

71103 Chalon-sur-Saône

Institut de formation en soins infirmiers - Institut de formation d'aides-soignants
Tél : 03 85 44 65 72

71300 Montceau-les-Mines

Institut de formation en soins infirmiers de la communauté urbaine Le Creusot-Montceau-les-Mines
Tél : 03 85 67 60 68

71600 Paray-le-Monial

Institut de formation en soins infirmiers - Institut de formation d'aides-soignants
Tél : 03 85 88 43 01 / 03 85 88 43 12

72037 Le Mans

Institut de formation en soins infirmiers - Centre hospitalier régional
Tél : 02 43 43 43 30

72205 La Flèche

Institut de formation en soins infirmiers du pôle Santé Sarthe et Loir
Tél : 02 44 71 34 43

72703 Allonnes

Ifsi de l'établissement public de santé mentale de la Sarthe
Tél : 02 43 43 51 51

73011 Chambéry

Institut de formation en soins infirmiers et d'aides-soignants - centre hospitalier Métropole Savoie
Tél : 04 79 96 51 12

74100 Ambilly

Institut de formation en soins infirmiers et d'aides-soignants - centre hospitalier Alpes Léman
Tél : 04 50 82 32 40

74203 Thonon-les-Bains

Institut de formation en soins infirmiers et d'aides-soignants - Hôpitaux du Léman
Tél : 04 50 83 24 70

74374 Annecy

Institut de formation en soins infirmiers et d'aides-soignants - CH Annecy Genevois
Tél : 04 50 63 62 55

75010 Paris

Institut de formation en soins infirmiers Saint-Louis (AP)
Tél : 01 42 49 99 71

75012 Paris

Institut de formation en soins infirmiers - Campus Picpus (AP)
Tél : 01 40 27 51 09/10/11

75013 Paris

Institut de formation en soins infirmiers - hôpital Pitié-Salpêtrière (AP)
Tél : 01 42 16 07 10

75014 Paris

Institut de formation en soins infirmiers Virginie Olivier CH Sainte-Anne
Tél : 01 45 65 88 36

75018 Paris

Institut de formation en soins infirmiers Bichat Claude Bernard (AP)
Tél : 01 44 85 28 00

75018 Paris

Institut de formation en soins infirmiers Lycée Rabelais
Tél : 01 53 09 13 08

75020 Paris

Institut de formation en soins infirmiers Tenon (AP)
Tél : 01 43 79 92 00

76042 Rouen

Institut de formation en soins infirmiers du CHU de Rouen
Tél : 02 32 88 85 99

76202 Dieppe

Ifsi du centre hospitalier de Dieppe
Tél : 02 32 14 75 23

76301 Sotteville-lès-Rouen

Institut de formation en soins infirmiers du CH du Rouvray
Tél : 02 32 95 11 98

76600 Le Havre

Institut des formations paramédicales Mary Thieullent
Tél : 02 32 73 38 30

77011 Melun

Institut de formation en soins infirmiers du centre hospitalier Marc Jacquet
Tél : 01 64 71 62 36

77100 Meaux

Institut de formation en soins infirmiers du centre hospitalier
Tél : 01 64 35 21 50

77305 Fontainebleau

Institut de formation en soins infirmiers du Centre hospitalier du sud Seine-et-Marne
Tél : 01 60 74 10 29

77488 Provins

Institut de formation en soins infirmiers du centre hospitalier Léon Binet
Tél : 01 64 60 40 80

77527 Coulommiers

Institut de formation en soins infirmiers hôpital Abel Leblanc
Tél : 01 64 65 73 11

77700 Serris

Institut de formation en soins infirmiers du centre hospitalier
Tél : 01 60 95 78 67

77875 Montereau-Fault-Yonne

Institut de formation en soins infirmiers du centre hospitalier
Tél : 01 64 31 64 26

78000 Versailles

Institut de formation en soins infirmiers CH Versailles
Tél : 01 39 63 93 38

78105 Saint-Germain-en-Laye

Institut de formation en soins infirmiers - CHI Poissy St-Germain
Tél : 01 39 27 42 91

78303 Poissy

Institut de formation en soins infirmiers CHI Poissy St Germain
Tél : 01 39 27 50 28

78514 Rambouillet

Institut de formation en soins infirmiers - Centre hospitalier
Tél : 01 34 83 77 01

79021 Niort

Centre de formations paramédicales - CH de Niort
Tél : 05 49 78 25 02

79100 Thouars

Institut de formation en soins infirmiers et d'aides-soignants - CHNDS de Thouars
Tél : 05 49 66 47 70

80044 Amiens

Institut de formation en soins infirmiers - Centre hospitalier Ph Pinel
Tél : 03 22 53 46 64

80054 Amiens

Institut de formation en soins infirmiers - CHU Amiens sud
Tél : 03 22 45 56 09

80142 Abbeville

Institut de formation en soins infirmiers - Institut de formation d'aides-soignant(e)s
Tél : 03 22 25 64 90

81000 Albi

GCS des Instituts Formation aux métiers de la Santé d'Albi- soins infirmiers et d'aides-soignants
Tél : 05 67 87 45 08

81108 Castres

Institut de formation en soins infirmiers - Ifsi-Ifas
Tél : 05 63 71 60 50

82013 Montauban

Institut de formation en soins infirmiers- Ifsi
Tél : 05 63 92 80 32

83700 Saint-Raphaël

Institut de formation public varois des professions de santé
Tél : 04 98 11 38 60

84907 Avignon

Établ. régional de formation des professions paramédicales ERFPP - Ifsi du Gipes d'Avignon et pays de Vaucluse
Tél : 04 32 40 37 00

85016 La Roche-sur-Yon

Institut de formation en soins infirmiers
Tél : 02 51 36 62 07

86021 Poitiers

Institut de formation en soins infirmiers - CHU de Poitiers
Tél : 05 49 44 44 68

87042 Limoges

Institut de formation en soins infirmiers du CHRU
Tél : 05 55 50 96 85

88021 Épinal

Institut de formation en soins infirmiers
Tél : 03 29 68 74 01

88187 Saint-Dié-des-Vosges

Institut de formation en soins infirmiers - Centre hospitalier Saint-Dié
Tél : 03 29 52 83 60

88204 Remiremont

Institut de formation en soins infirmiers CH Remiremont
Tél : 03 29 23 41 24

88300 Neufchâteau

Institut formation en soins infirmiers et aides-soignants - Neufchâteau-Vittel
Tél : 03 29 94 83 00

89000 Auxerre

Institut de formation en soins infirmiers - Institut de formation d'aides-soignants
Tél : 03 86 48 47 17

90000 Belfort

Institut de formation des métiers de santé du Nord-Franche-Comté - site de Belfort
Tél : 03 84 98 55 07

91106 Corbeil-Essonnes

Institut de formation en soins infirmiers CH Sud francilien
Tél : 01 69 22 84 00

91152 Étampes

Institut de formation en soins infirmiers et CH Barthélemy Durand
Tél : 01 69 92 52 71

91160 Longjumeau

Institut de formation en soins infirmiers - GH Nord Essonne - Site de Longjumeau
Tél : 01 64 54 32 89

91360 Épinay-sur-Orge

Institut de formation en soins infirmiers
Tél : 01 69 25 43 16

91401 Orsay

Institut de formation en soins infirmiers - GH Nord Essonne - Site d'Orsay
Tél : 01 69 29 76 22

92000 Nanterre

Institut de formation en soins infirmiers de l'hôpital Max Fourestier
Tél : 01 49 03 41 70

92104 Boulogne-Billancourt

Institut de formation en soins infirmiers - hôpital Ambroise Paré (AP)
Tél : 01 49 09 57 46

92141 Clamart

Institut de formation en soins infirmiers - hôpital Antoine Béclère (AP)
Tél : 01 45 37 45 11

92380 Garches

Institut de formation en soins infirmiers - hôpital Poincaré (AP)
Tél : 01 47 41 28 67

92500 Rueil-Malmaison

Institut de formation en soins infirmiers du centre hospitalier départemental Stel
Tél : 01 47 16 95 31

92700 Colombes

Institut de formation en soins infirmiers - hôpital Louis Mourier (AP)
Tél : 01 47 60 61 11

93000 Bobigny

Institut de formation en soins infirmiers - hôpital Avicenne (AP)
Tél : 01 48 95 57 61

93140 Bondy

Institut de formation en soins infirmiers - hôpital Jean Verdier (AP)
Tél : 01 48 02 65 88

93205 Saint-Denis

Institut de formation en soins infirmiers de l'hôpital Delafontaine
Tél : 01 42 35 60 31

93602 Aulnay-sous-Bois

Institut de formation en soins infirmiers de l'hôpital Robert Ballanger
Tél : 01 49 36 71 09 / 10

94010 Créteil

Institut de formation en soins infirmiers - hôpital Henri Mondor (AP)
Tél : 01 49 81 46 96

94195 Villeneuve-Saint-Georges

Institut de formation en soins infirmiers du centre hospitalier inter-communal de Villeneuve-St-Georges
Tél : 01 43 86 23 73

94205 Ivry-sur-Seine

Institut de formation en soins infirmiers - hôpital Charles Foix (AP)
Tél : 01 49 59 42 30

94270 Le Kremlin-Bicêtre

Institut de formation en soins infirmiers - Bicêtre (AP)
Tél : 01 45 21 24 78

94410 Saint-Maurice

Institut de formation en soins infirmiers Jean-Baptiste Pussin
Tél : 01 43 96 60 59

94456 Limeil-Brévannes

Institut de formation en soins infirmiers-hôpital Émile Roux (AP)
Tél : 01 45 95 80 87

94510 La Queue-en-Brie

Institut de formation en soins infirmiers du centre hospitalier Les Murets
Tél : 01 45 93 71 97

94804 Villejuif

Institut de formation en soins infirmiers - hôpital Paul Brousse (AP)
Tél : 01 45 59 32 64

94806 Villejuif

Institut de formation en soins infirmiers du Groupe hospitalier Paul Guiraud
Tél : 01 42 11 71 38

95107 Argenteuil

Institut de formation en soins infirmiers C. Claudel CH Victor Dupouy
Tél : 01 34 23 27 01

95260 Beaumont-sur-Oise

Institut de formation en soins infirmiers de Beaumont
Tél : 01 30 28 36 38

95301 Pontoise

Institut de formation en soins infirmiers CH René Dubos
Tél : 01 30 75 43 43

95503 Gonesse

Institut de formation en soins infirmiers Schweitzer du CH de Gonesse
Tél : 01 34 53 20 27

95570 Moisselles

Institut de formation en soins infirmiers de l'hôpital Roger Prévot
Tél : 01 39 35 66 39

95600 Eaubonne

Institut de formation en soins infirmiers Françoise Dolto de l'hôpital Simone Veil
Tél : 01 34 06 60 27

97159 Pointe-à-Pitre

Institut de formation en soins infirmiers
Tél : 05 90 89 18 40

97261 Fort-de-France

Institut de formation en soins infirmiers
Tél : 05 96 55 23 70

97300 Cayenne

Institut de formation en soins infirmiers
Tél : 05 94 28 96 42

97400 Saint-Denis

Institut de formation en soins infirmiers
Tél : 02 62 71 75 30

97448 Saint-Pierre

Institut de formation en soins infirmiers
Tél : 02 62 35 99 82

98000 Monaco

Ipsi centre hospitalier Princesse Grace
Tél : 377 97 98 98 60

(Source : Oniseip, 2019)

LISTE 3

CFA

Ce centre de formation d'apprentis prépare au diplôme d'État d'infirmier en apprentissage, en 3 ans. Les Ipsi cités en liste 2 peuvent également préparer au diplôme en alternance.

CFA privé

54000 Nancy

Sant'est CFA
Tél : 03 83 41 62 70
www.santestcfa.fr

(Source : Oniseip, 2019)

LISTE 4

Écoles de puériculture

Les établissements suivants préparent, dans le cadre de la formation initiale, au diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture (niveau CAP) et/ou à celui d'infirmier·ère de puériculture (niveau bac + 4).

13015 Marseille

Instituts de formation d'infirmiers puériculteurs et d'auxiliaires de puériculture de Marseille (Ifip-Ifap Marseille)
Tél : 04 91 96 67 18
http://fr.ap-hm.fr/site/epap
Public

14033 Caen Cedex 9

École de puéricultrices du CHU de Caen
Tél : 02 31 56 83 24
www.chu-caen.fr
Public

21079 Dijon Cedex

École régionale d'infirmières puéricultrices (Erip)
Tél : 03 80 29 33 69
www.chu-dijon.fr
Public

25030 Besançon Cedex

Institut de formation de professions de santé de Besançon (IFPS Besançon)
Tél : 03 81 41 50 11
www.chu-besancon.fr/ifpsante
Public

30029 Nîmes Cedex 9

École de puériculture de Nîmes (IFP-Ifap Nîmes)
Tél : 04 66 68 69 09
www.chu-nimes.fr/ifms
Public
Coût : non communiqué

31047 Toulouse Cedex 1

Institut de formation et de recherche en animation sanitaire et sociale (Ifrass)
Tél : 05 34 63 89 00
www.ifrass.net
Association

33076 Bordeaux Cedex

École de puériculture - Institut de formation d'auxiliaires de puériculture du CHU de Bordeaux (Ifpuer-Ifap du CHU de Bordeaux)
Tél : 05 56 79 54 35/05 57 82 06 88
www.chu-bordeaux.fr
Public

35033 Rennes Cedex

École des infirmières puéricultrices (IPDE Rennes)
Tél : 02 99 28 93 07
www.ifchurennes.fr/ipde
Public

37173 Chambray-lès-Tours

Institut régional de formation sanitaire et sociale de la Croix-Rouge française (IRFSS Centre)
Tél : 02 47 88 43 43
http://irfss-centre.croix-rouge.fr
Association

38043 Grenoble cedex 9

École de puéricultrices - Institut de formation d'auxiliaires de puériculture (École de puéricultrices de Grenoble-Ifap Grenoble)
Tél : 04 76 76 50 65/04 76 76 82 56
www.chu-grenoble.fr
Public

44093 Nantes cedex 01

Institut de formation des infirmiers spécialisés - Institut de formation des métiers d'aide (Ifis-Ifma Nantes)
Tél : 02 40 84 68 52/02 40 84 68 14
www.chu-nantes.fr
Public

45000 Orléans

Institut de formations paramédicales d'Orléans (IFPM Orléans)
Tél : 02 38 78 00 00
www.ifpm-orleans.fr/institut
Public

49933 Angers Cedex 09

École de puéricultrices-teurs (Epuer du CHU d'Angers)
Tél : 02 41 35 39 26
www.chu-angers.fr
Public

51092 Reims Cedex

École de puéricultrices-teurs - Institut de Formation d'auxiliaires de puériculture (École de puéricultrices-teurs - Ifap Reims)
Tél : 03 26 78 75 08/03 26 78 77 93
www.chu-reims.fr
Public

54035 Nancy Cedex

École de puériculture - Institut de formation des auxiliaires de puériculture (École de puériculture - Ifap du CHRU de Nancy)
Tél : 03 83 15 43 09
http://campus.chru-nancy.fr
Public

57085 Metz Cedex 03

Institut de formation des infirmières puéricultrices - Institut de formation des auxiliaires de puériculture (Ifip-Ifap CHR Metz-Thionville)
Tél : 03 87 55 38 99
www.chr-metz-thionville.fr
Public

59037 Lille Cedex

École de puéricultrices de Lille
Tél : 03 20 44 57 96
http://puericultrices.chru-lille.fr
Public

59465 Lomme

Institut de formation en santé (IFsanté)
Tél : 03 28 36 10 10
www.ifsante.fr
Privé sous contrat

59322 Valenciennes cedex

Institut de formation aux métiers de la santé (IFMS de Valenciennes)
Tél : 03 27 14 36 36
www.ch-valenciennes.fr
Public

63003 Clermont-Ferrand cedex 1

École de puéricultrices et Institut de formation d'auxiliaires de puériculture de Clermont-Ferrand (IFAP de Clermont-Ferrand)
Tél : 04 73 75 03 20
www.eifs.fr
Public

67091 Strasbourg Cedex

Institut de formation en puériculture de Strasbourg
Tél : 03 88 11 56 65
www.chru-strasbourg.fr
Public

69373 Lyon Cedex 08

École Rockefeller (Ifas-Ifap-IFP)
Tél : 04 78 76 52 22
www.ecole-rockefeller.com
Privé sous contrat

75014 Paris

Institut de puériculture de Paris (IPP)
Tél : 01 40 44 39 30
www.fondationhospitalieresaintemarie.com/formation
Association

75877 Paris Cedex 18

Lycée des métiers de la santé et du social (IFAP Rabelais)
Tél : 01 53 09 13 00
www.ac-paris.fr/serail/jcms/s1_984030/accueil
Public

76042 Rouen Cedex 1

École de puéricultrices et Institut de formation d'auxiliaires de puériculture (École de puéricultrice - Ifap Rouen)
Tél : 02 32 88 81 50/02 32 88 56 29
http://erfps.chu-rouen.fr
Public

80054 Amiens Cedex 01

École de puériculteurs-trices d'Amiens et Institut de formation d'auxiliaires de puériculture (École de puériculteurs-trices d'Amiens - Ifap Amiens)
Tél : 03 22 45 59 94
www.chu-amiens.fr
Public

93205 Saint-Denis Cedex

École de puéricultrices de Saint-Denis
Tél : 01 42 35 62 22
www.ch-stdenis.fr



Public
94400 Vitry-sur-Seine
 École départementale
 de puéricultrices
 Tél : 01 41 73 91 72
 www.valdemarne.fr
 Public

97139 Les Abymes
 Institut de formation de puériculture
 interrégional - Les Abymes (IFP
 interrégional - Les Abymes)
 Tél : 05 90 90 69 90/05 90 89 10 10
 www.chu-guadeloupe.fr
 Privé sous contrat

97476 Saint-Denis
 École de puéricultrices - Institut
 de formation d'auxiliaires
 de puériculture (École
 de puéricultrices - Ifap Saint-Denis)
 Tél : 02 62 90 87 77/02 62 90 87 07
 www.asfa.re
 Association

97600 Mamoudzou
 École de puéricultrices-teurs
 diplômé-e-s d'État - Institut
 de formation des auxiliaires de
 puériculture (EPDE - Ifas Mayotte)
 Tél : 02 69 61 86 19
 www.chmayotte.com
 Public

■ LISTE 5

Enseignement à distance

Seuls les candidats à la formation continue doivent passer les épreuves d'admission pour intégrer un institut de formation en soins infirmiers (Ifsi). Le Cned les prépare à distance à ce concours d'entrée.

Centre national d'enseignement à distance (Cned)
 86360 Chasseneuil-du-Poitou Cedex
 Tél : 05 49 49 94 94
 www.cned.fr
 Public

> Préparation à l'épreuve écrite d'admission en Ifsi, spécifique pour les aides-soignants et les auxiliaires de puériculture, ainsi que pour toute personne ayant une activité professionnelle depuis au moins 3 ans.

> Préparation au concours d'infirmier des services médicaux du ministère de l'Éducation nationale

Institut de formation en soins infirmiers de Saint-Germain-en-Laye (Ifsi Saint-Germain)

Centre hospitalier intercommunal
 de Poissy
 78105 Saint-Germain-en-Laye Cedex
 Tél : 01 39 27 42 91
 www.chi-poissy-st-germain.fr
 Public

> Préparation au concours d'entrée en école d'infirmiers-ères anesthésistes
 Admission : diplôme d'État d'infirmier + de 2 ans minimum en équivalent temps plein au 1^{er} janvier de l'année du concours

Durée : oct.-mars + 1 jour de présentiel



Infos
près de chez vous

Plus de 1 500 centres
d'information jeunesse
vous accueillent
à travers toute la France.

Vous y trouverez conseils, infos
et adresses de proximité.

www.cidj.com
Rubrique réseau IJ

Actuel Ile-de-France

■ LISTE 1 (IDF)

Prépas au concours en formation continue

Ces établissements publics et privés préparent, en formation continue, aux concours de formation en soins infirmiers (Ifsi). Ils s'adressent majoritairement aux aides-soignant-e-s et aides de puériculture ayant de l'expérience mais parfois à toute personne ayant au moins 3 ans d'activité professionnelle. Le coût de la formation varie de 510 à 2 080 €.

Public

75014 Paris

Institut de formation en soins infirmiers - Institut de formation d'aide-soignant Virginie Olivier (Ifsi-Ifas Virginie Olivier)
Tél : 01 45 65 88 36/01 45 65 87 42 (formation continue)
www.ch-sainte-anne.fr
> Préparation au concours d'entrée des Ifsi
Formation : continue
Admission : diplôme d'État d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture + 3 ans d'exercice dans ces fonctions en équivalent temps plein
Durée : nov.-déc., 10 jours

78303 Saint-Germain-en-Laye

École régionale d'infirmiers anesthésistes (Eria)
Tél : 01 39 27 46 70/01 39 27 46 75 (formation continue)
www.chi-poissy-st-germain.fr
> Préparation au concours d'entrée en école d'infirmiers anesthésistes
Formation : continue
Admission : diplôme d'infirmier d'état + 2 ans minimum d'expérience professionnelle équivalent temps plein au 1^{er} janvier de l'année du concours.
Durée : 11 jours

78105 Saint-Germain-en-Laye Cedex

Institut de formation en soins infirmiers de Saint-Germain-en-Laye (Ifsi Saint-Germain)
Tél : 01 39 27 42 91
www.chi-poissy-st-germain.fr
> Préparation au concours

d'entrée en école d'infirmiers-ères anesthésiste-s
Formation : continue
Admission : diplôme d'État d'infirmier + de 2 ans minimum en équivalent temps plein au 1^{er} janvier de l'année du concours
Durée : oct.-mars + 1 jour de présentiel

78130 Les Mureaux

Campus de formation du Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan-les-Mureaux (CHIMM)
Tél : 01 30 91 84 62
http://campuschimm.fr/
> Préparation au concours d'entrée en Ifsi
Formation : continue
Admission : diplôme d'aide-soignant + 3 ans d'exercice dans la profession
Durée : 140h

91106 Corbeil-Essonnes Cedex

Institut de formation en soins infirmiers de Corbeil-Essonnes (Ifsi Corbeil-Essonnes)
Tél : 01 61 69 66 15
www.chsf.fr/instituts-de-formations/presentation-des-formations/infirmiere/
> Formation préparatoire à l'admission en Ifsi
Formation : continue
Admission : diplôme d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture + 3 ans d'exercice professionnel à la clôture des dates d'inscription
Durée : sept.-mars, 2 jours par semaine, 40 jours, 228h
> Préparation au cursus de formation en Ifsi
Formation : continue
Admission : titre universitaire ou DE d'aide médico-psychologique + 3 ans d'exercice professionnel
Durée : sept.-mai, 5 jours par semaine, 124 jours, 868h

93331 Neuilly-sur-Marne Cedex

Institut de formation interhospitalier Théodore Simon (Ifits Théodore Simon)
Tél : 01 49 44 36 00
www.ifits.fr
> Préparation au concours d'entrée en école d'infirmier anesthésiste
Formation : continue
Admission : diplôme, certificat, autorisation d'exercice ou autre titre permettant d'exercer sans limitation la profession d'infirmier + 2 ans minimum d'exercice en équivalent temps plein
Durée : nov.-fév., les lundis
> Préparation au concours d'entrée en Ifsi
Formation : continue
Admission : diplôme d'État d'aide

soignant ou diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture + 3 ans d'exercice en équivalent temps plein
Durée : sept.-avril, 182h, 7h par semaine

95107 Argenteuil Cedex

Institut de formation en soins infirmiers Camille Claudel (Ifsi-Ifas Argenteuil)
Tél : 01 34 23 27 01
www.ifs-argenteuil.fr
> Préparation au concours d'entrée des Ifsi
Formation : continue
Admission : diplôme d'État d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture + 3 ans d'exercice à temps plein
Durée : 7 jours

95303 Pontoise Cedex

Institut de formation en soins infirmiers et aides-soignants de Pontoise (Ifsi-Ifas Pontoise)
Tél : 01 30 75 47 22
www.ifs-pontoise.fr/
> Préparation au concours d'entrée des Ifsi
Formation : continue
Admission : diplôme d'État d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture + 3 ans d'exercice professionnel
Durée : oct.-mars, tous les mardis de 9 à 17h

95503 Gonesse Cedex

Institut de formation en soins infirmiers et aides-soignants Albert Schweitzer (Ifsi-Ifas Schweitzer)
Tél : 01 34 53 20 27
www.ifas-ifs-gonesse.fr
> Préparation aux concours d'entrée des Ifsi
Formation : continue
Admission : diplôme d'aide-soignant (Cafas, DPAS, DEAS) ou d'auxiliaire de puériculture (Cafap, DPAP, DEAP) + 3 ans d'exercice professionnel
Durée : oct.-mars, 1 jour par semaine

95570 Moisselles

Institut de formation en soins infirmiers de Moisselles (Ifsi Moisselles)
Tél : 01 39 35 66 39
http://ifs.eps-rogerprevot.fr/
> Préparation au concours d'entrée des Ifsi
Formation : continue
Admission : diplôme d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture ou 3 ans d'expérience professionnelle
Durée : 28 jours, 196h

Liste 1

Prépas au concours en formation continue p. 18

Liste 2

Formations en alternance p. 19

Liste 3

Infirmier-ère anesthésiste p. 19

Liste 4

Infirmier-ère de bloc opératoire p. 19

Liste 5

Concours de la fonction publique p. 19

Privé sous contrat

75571 Paris Cedex 12

Institut de formation en soins infirmiers des Diaconesses de Reuilly (Ifsi Reuilly)
Tél : 01 43 41 42 14
www.ifs-diaconesses.fr
> Préparation au concours d'entrée en Ifsi
Formation : continue
Admission : diplôme d'État d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture (DEAS-DEAP) + 3 ans équivalent temps plein d'exercice professionnel, à la date de l'épreuve
Durée : sept.-mars, les mardis de 9h30 à 16h30, 124h

Privé hors contrat

75013 Paris

Institut d'enseignement supérieur de test et logistique (IESTL)
Tél : 01 45 82 10 67
www.iestl.com
> Préparation intensive au concours d'entrée des Ifsi
Formation : continue
Admission : diplôme d'assistante sociale ou d'auxiliaire de puériculture
Durée : 10 jours, 70h selon formule au choix : 10 jours sur 2 semaines (août-sept.) ou 1 samedi sur 2 (nov.-mars)

75674 Paris Cedex 14

Institut de formation en soins infirmiers Paris Saint-Joseph (Ifsi Paris Saint-Joseph)
Tél : 01 44 12 35 23
www.hpsj.fr
> Préparation au concours d'entrée des Ifsi
Formation : continue
Admission : professionnels aides-soignants et auxiliaires de puériculture avec 3 ans d'exercice professionnel temps plein
Durée : plusieurs formules

Association

78200 Mantes-la-Jolie

Institut régional de formation sanitaire et sociale d'Ile-de-France - site Mantes-la-Jolie (IRFSS Ile-de-France)
Tél : 01 30 33 59 49
http://irfss-idf.croix-rouge.fr
> Préparation au concours d'infirmier
Formation : continue



Admission : diplôme d'État d'aide-soignant ou du diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture + 3 ans d'exercice professionnel
Durée : 56h

93230 Romainville

Institut régional de formation sanitaire et sociale d'Île-de-France - site Romainville (IRFSS Île-de-France)

Tél : 01 41 60 21 30
<http://irfss-idf.croix-rouge.fr>
> Préparation aux concours d'infirmier

Formation : continue
Admission : diplôme d'État d'aide-soignant ou du diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture + 3 ans d'exercice professionnel
Durée : de 56 à 70h

93300 Aubervilliers

Centre de formation Louise Couvé (CFLC)

Tél : 01 48 11 49 30
www.couve.fr
> Préparation au concours d'entrée des Ifsi

Formation : initiale, continue
Admission : diplôme d'État d'aide-soignant ou diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture + 3 ans d'exercice professionnel équivalent temps plein ou activité professionnelle de 3 ans tous domaines confondus
Durée : - si DEAS ou DEAP : 2 semaines, 270 h
- sinon : 2 semaines, 42h et 28h de stage

95200 Sarcelles

Institut de formation en soins infirmiers de Sarcelles (Ifsi Sarcelles)

Tél : 01 39 90 58 45
www.fondationleoneiechaptal.fr
> Préparation au concours d'entrée des Ifsi

Formation : continue
Admission : diplôme d'État d'aide-soignant ou diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture + 3 ans d'exercice professionnel équivalent temps plein
Durée : janv.-mars, 60h

■ LISTE 2 (IDF)

Formations en alternance

Ces établissements proposent des formations dans le cadre du contrat d'apprentissage (A) ou du contrat de professionnalisation (CP).

78200 Mantes-la-Jolie

Institut régional de formation sanitaire et sociale d'Île-de-France - site Mantes-la-Jolie (IRFSS Île-de-France)
Tél : 01 30 33 59 49
<http://irfss-idf.croix-rouge.fr>

Association

> Diplôme d'État infirmier : A
Durée : 3 ans

92151 Suresnes Cedex

Institut de formation en soins infirmiers (Ifsi de l'hôpital Foch de Suresnes)

Tél : 01 46 25 21 82
www.hopital-foch.org
Privé

> Diplôme d'État infirmier : A
Durée : 3 ans, alternance accessible seulement à partir de la 3^e année

92300 Levallois-Perret

CFA Adaforss

Tél : 01 45 61 17 89
www.adaforss.fr
Association

> Diplôme d'État infirmier : A
Durée : 3 ans (contrats d'apprentissage pour la 2^e et la 3^e années)

92800 Puteaux Cedex

Institut de formation en soins infirmiers de Puteaux La Défense (Ifsi Puteaux)

Tél : 01 41 45 66 01
www.ifsi-ihfb92.fr
Association

> Diplôme d'État infirmier : A
Durée : 3 ans

93100 Montreuil

Institut de formation en soins infirmiers de la Croix Saint-Simon (Ifsi Croix Saint-Simon)

Tél : 01 41 58 56 70
www.croix-saint-simon.org
Privé hors contrat

> Diplôme d'État infirmier
Durée : 3 ans

93300 Aubervilliers

Centre de formation Louise Couvé (CFLC)

Tél : 01 48 11 49 30
www.couve.fr
Association

> Diplôme d'État infirmier : A
Durée : 3 ans

94806 Villejuif Cedex

Institut de formation en soins infirmiers de Villejuif - Paul Guiraud (Ifsi-Ifas Villejuif Paul-Guiraud)

Groupe hospitalier Paul Guiraud
Tél : 01 42 11 71 38
www.gh-paulguiraud.fr
Public

> Diplôme d'État aide-soignant
Durée : 11 mois

95200 Sarcelles

Institut de formation en soins infirmiers de Sarcelles (Ifsi Sarcelles)

Tél : 01 39 90 58 45
www.fondationleoneiechaptal.fr
Association

> Diplôme d'État infirmier : A
Durée : 3 ans (apprentissage à partir de la 2^e année)

95503 Gonesse Cedex

Institut de formation en soins infirmiers et aides-soignants Albert Schweitzer (Ifsi-Ifas Schweitzer)

Tél : 01 34 53 20 27
www.ifas-ifsi-gonesse.fr
Public

> Diplôme d'État infirmier : A
Durée : 3 ans, alternance possible

95570 Moisselles

Institut de formation en soins infirmiers de Moisselles (Ifsi Moisselles)

Tél : 01 39 35 66 39
<http://ifsi.eps-rogerprevot.fr/>
Public

> Diplôme d'État infirmier : A
Durée : 3 ans

■ LISTE 3 (IDF)

Infirmier-ère anesthésiste

Ces établissements préparent au diplôme d'État d'infirmier-ère anesthésiste en 2 ans, dans le cadre de la formation continue. Les tarifs annuels vont de 5 720 à 6 980 € (sans prise en charge) et de 6 980 à 9 243 € (avec prise en charge par l'employeur ou un organisme habilité).

75014 Paris

École d'infirmiers anesthésistes de l'AP-HP (École IADE de l'AP-HP)

Tél : 01 40 27 40 10
<http://formation.aphp.fr/ecoles>
Public

Admission : diplôme d'État d'infirmier ou diplôme d'État de sage-femme + 2 ans d'expérience professionnelle.
Sur concours.

78303 Saint-Germain-en-Laye

École régionale d'infirmiers anesthésistes (Eria)

Tél : 01 39 27 46 70/01 39 27 46 75 (formation continue)
www.chi-poissy-st-germain.fr
Public

Admission : - diplôme d'état d'infirmier + 2 ans d'expérience professionnelle à temps plein : sur concours
- diplôme de sage-femme ou

3^e année de 2^e cycle d'études médicales validée ou diplôme d'infirmier avec validation d'un master : sur dossier et entretien

93331 Neuilly-sur-Marne Cedex

Institut de formation interhospitalier Théodore Simon (Ifits Théodore Simon)

Tél : 01 49 44 36 00
www.ifits.fr
Public

Admission : diplôme, certificat, autorisation d'exercice ou autre titre permettant d'exercer sans limitation la profession d'infirmier + 2 ans minimum d'exercice en équivalent temps plein.
Sur concours.

■ LISTE 4 (IDF)

Infirmier-ère de bloc opératoire

Cet établissement prépare au diplôme d'État d'infirmier-ère de bloc opératoire dans le cadre de la formation continue. La formation dure 18 mois.

75014 Paris

École d'infirmiers de bloc opératoire de l'AP-HP (École Ibode de l'AP-HP)

Tél : 01 40 27 40 11
<http://formation.aphp.fr/ecoles>
Public

Admission : diplôme permettant d'exercer la profession d'infirmier ou de sage-femme en France + 2 ans d'expérience.
Sur concours.

■ LISTE 5 (IDF)

Concours de la fonction publique

Les concours sur titres pour intégrer l'administration de la ville de Paris et la fonction publique territoriale sont ouverts aux titulaires du diplôme d'État d'infirmier-ère ou de puériculteur-trice.

Concours de la ville de Paris

Fonctions proposées :

- Infirmier-ère en soins généraux
- Infirmier-ère de catégorie A de la Ville de Paris
- Puériculteur-trice
- Cadre de santé paramédical, puériculteur-trice interne

Renseignement et retrait des dossiers :

Direction des ressources humaines

Bureau du recrutement et des concours
2 rue de Lobau
75196 Paris Cedex 04
Tél : 39 75
www.paris.fr/recrutement

Concours de la fonction publique territoriale d'Île-de-France

Fonctions proposées :

- Infirmier·ère en soins généraux
- Infirmier·ère cadre de santé
- Puériculteur·trice
- Puériculteur·trice cadre de santé

Pour s'informer sur les concours et s'inscrire, contacter les centres de gestion :

77564 Lieusaint Cedex

Centre de gestion de la fonction
publique territoriale
de Seine-et-Marne (CDG 77)
10 points de vue
CS 40056
Tél : 01 64 14 17 00
www.cdg77.fr

78008 Versailles Cedex

Centre interdépartemental de gestion
de la Grande-Couronne (CIG Grande-
Couronne)
15 rue Boileau
BP 855
Tél : 01 39 49 63 00/01 39 49 63 60
(concours)
www.cigversailles.fr

93698 Pantin Cedex

Centre interdépartemental de gestion
de la Petite-Couronne (CIG Petite-
Couronne)
1 rue Lucienne Gérain
Tél : 01 56 96 80 80
www.cig929394.fr